MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
CAMBRESY Bruno	EPL d'Ondes
COUTURIER-QUERVILLE Alain	LPA Opunohu
DEGAND Lydie	DRAAF 44 / SRFD
FABRE Isabelle	SG / SRH / SDDPRS / BASS
FORNER Frédéric	DDETSPP 2A
GARNIER Valérie	DRAAF 14 / SG / ROUEN
HEUDIARD Valérie	DGER / SET / SDPOFE / BAFPC
KERNEUR Catherine	DGER / SESRI / SDES
LASQUELLEC Stéphanie	EHESP - Ecole des hautes études en santé publique
VALORA Cédric	EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et par délégation,

Le chef du service des ressources humaines,

Xavier MAIRE